

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 15 juin 2009 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriet, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean-François Bertin, Céline Gayet, Michel Hummel, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Philippe Tisserand, Marie-Jo Vergon Trivaudey.

Absents excusés : Claude Crance, Jean-Paul Maujean.

Absent : Jean-Luc Royer.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume.

Informations

* Assemblée générale Intermed

La commune de Chaucenne est invitée le 16 juin 2009 à l'assemblée générale d'Intermed en temps qu'adhérent.

* Congrès national des Maires ruraux

Le congrès des maires ruraux se tiendra le 24 octobre 2009 à 13h30 à Baume les Dames.

* Assemblée générale 'Culture du cœur'

Claude Crance représentera la commune pour l'assemblée générale de l'association 'Culture du cœur' partenaire du CCAS. (le 23 juin à 16 h à Besançon).

* **L'assemblée générale 'collectif d'élus'** pour la protection du bassin versant de la vallée de l'Ognon et des communes traversées par le projet LGV aura lieu le jeudi 25 juin 2009 à Auxon-Dessus.

* Service d'aide aux communes de la CAGB : l'Audab

Tiendra une réunion le 17 juin à 18 h à Serres les Sapins pour présenter leurs services.

* Certification des documents administratifs

Certains documents peuvent être aujourd'hui authentifiés directement par la mairie ; les personnes pouvant certifier les documents seront : la secrétaire et le Maire.

* Appels d'offres

Le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux connexes (travaux sur fossés et chemins après remembrement) a été publié sur le portail de la CAGB et au BOAMP.

* Correspondant défense

Chaque commune doit nommer un correspondant défense pour le mandat en cours ; Ph.Tisserand est volontaire.

* Acquisition de matériel

Un congélateur a été acquis afin de compléter les équipements de la cuisine du Centre de vie.

*** Centre de vie**

La commission de sécurité a effectué ce jour le contrôle du bâtiment. Cette commission se compose d'un pompier, d'un représentant de la DDE et d'un gendarme et se fait tout les cinq ans.

Il manque le contrôle et le rapport d'un organisme agréé pour ce qui concerne le gaz et les alarmes.

Une opération d'évacuation de l'école doit être faite une fois par trimestre.

*** Base travaux chantier RFF**

Le terrain actuellement occupé par la base travaux RFF doit se libérer progressivement de cette fonction puisque l'arrêté préfectoral était donné jusqu'en mars 2009. Il est ensuite prévu, pour cette parcelle le retour au domaine agricole.

La presse régionale il y a quelques semaines posait la question sur l'avenir de cette base : possibilité de créer une zone d'activité, le propriétaire du terrain aurait été contacté.

La CAGB, qui a compétence dans ce domaine, a été consultée : celle-ci n'a pas d'intérêts économiques dans ce secteur ; d'autre part une révision du POS serait nécessaire et cette opération serait très longue.

*** Toiture de l'église**

Après étude technique et financière, le projet photovoltaïque en rénovation de toiture ne peut être retenu, les aides sont aujourd'hui très faibles et le coût élevé des panneaux obligerait à un endettement important.

Le bâtiment, après un premier diagnostic visuel par un architecte, nécessite des travaux importants. En plus de la charpente et la couverture, le chiffrage d'une étude de l'ensemble du bâtiment a été demandé, une consultation pour cette mission est en cours.

Le Conseil municipal, suite à cette étude, devra faire des choix pour prioriser les travaux urgents sur ce bâtiment.

*** Analyse de l'eau**

Une analyse d'eau a été effectuée le 20 avril au château d'eau et à l'école. Les paramètres micro biologiques sont conformes, le taux de turbidité dans la norme. La synthèse de l'année 2008 était jointe à la dernière facture.

*** Route de Moncley**

Cette route commune entre Moncley et Chaucenne souffre dans sa partie basse de dégradations importantes. Depuis de nombreuses années Moncley traitait la partie haute et Chaucenne la partie basse alors que la limite des communes est l'axe de la route. La partie basse sera remise en état par Chaucenne en même temps que les travaux connexes et une convention sera établie pour que les travaux futurs soient partagés.

*** Desserte du centre équestre de Moncley**

Lors d'une rencontre entre les élus de Moncley et Chaucenne il a évoqué la possibilité de remettre en service le chemin qui dessert la ferme équestre et revient vers la RD 8. Les camions et vans passent actuellement par Chaucenne alors que le pont des Barrots est limité à 3,5 t. Une demande à RFF va être faite pour une éventuelle prise en charge, Emagny est concerné par une partie de ce chemin.

*** Locatif à Chaucenne : changement de locataires**

Suite au départ d'I.Vougnon et de M. et Mme Boudeau, deux appartements se sont libérés. Le CCAS a reçu quatre demandes.

Ont été retenus : M. David Bresson et Marie Bruyant et M. Eric Soudagne et Karine Lansonneur. Emménagement au 1^{er} juillet.

*** Conseil d'école**

La directrice du RPI relance la mise en place du plan pour les risques majeurs, suite à un accident de poids lourds transportant des matières dangereuses à Audeux.

*** Rhizosphère**

Le chantier qui a redémarré depuis l'assèchement du terrain, progresse rapidement.

Le bassin n°1 est étanche, les arrivées et les granulats sont en place.

Le bassin n°2 est en cours d'étanchéité, avec mise en eau cette semaine pour test.

Fin des travaux prévue semaine 34 ou 35.

Visite des élus sur le terrain à organiser.

*** Réseau de transport des eaux usées vers les lagunes**

La partie transport des eaux usées se trouvant dans la prairie est très dégradée et beaucoup d'eau lors de fortes pluies vont dans ce réseau, d'où un pompage important à l'arrivée vers la lagune et par la suite vers la rhizosphère.

Une proposition de maîtrise d'œuvre pour l'étude de la réfection a été faite par le cabinet Sinbio pour 6 500 € HT.

*** Réhabilitation des lagunes**

Le 27 mai, visite sur le terrain avec le cabinet Sinbio, M. Cottet et Marie-Jo Vergon Trivaudey pour une première approche. La question d'enlever les boues a été posée à la DDA, celles-ci peuvent rester (des analyses ont été faites en 1997 et ne présentaient pas de matériaux lourds), les digues peuvent être réutilisées et servir au remodelage.

Un avant-projet sera présenté par Sinbio pour fin juin, ensuite le Conseil municipal devra se prononcer. Les travaux ne pourront commencer qu'après mise en fonction de la nouvelle rhizosphère, vidage des bassins et séchage des boues.

*** Etude Lanterne**

La partie de l'étude Lanterne sur Chaucenne a été acceptée par le Contrat de rivière depuis décembre 2008. Le SICA en charge de l'étude doit être recontacté pour faire le point.

*** Contact avec la LPO**

La LPO propose aux communes et aux habitants une aide à la gestion des espaces naturels et à leur protection. Ceux-ci proposent des études d'aménagement, des inventaires de la faune et de la flore, des manifestations ouvertes aux scolaires et au grand public ainsi qu'un suivi des populations.

L'idée de départ est de créer un refuge LPO sur le terrain face à la Mairie dans le cadre de son aménagement et sur la zone des lagunes réhabilitées.

La commune adhère à la LPO sur le principe.

* **Personnes à mobilité réduite et accès aux bâtiments publics**

L'obligation de mettre aux normes l'accès des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite est entrée en vigueur.

La CAGB, dans ce cadre, propose de mutualiser l'étude pour ses 58 communes, le coût global des études sera de 150 000 € réparti sur 2009 et 2010. Le coût supporté par les communes sera de 1 € par habitant. L'échéance pour les travaux est 2015.

* **Travaux en forêt**

Des travaux de dépressage sont prévus à Chaucenne sur les parcelles B210, 211 et 218 (11,25 hectares) pour un devis de 11 568 €. ONF propose une subvention de 40 % soit 4 627,20 €, avec frais de dossier de 700 € si la demande est accordée.

Délibération :

Vote pour la demande de subvention avec paiement des frais de dossier que si accord de subvention.

Vote pour à l'unanimité.

* **Bois à façonner vers la lagune**

Une personne s'est portée volontaire pour nettoyer et enlever les arbres. Ce lot est attribué à M. Millet.

* **AUDAB**

Cet organisme d'aide aux communes souhaite étendre son activité à la région Franche Comté.

La prochaine assemblée générale sera l'occasion de présenter les nouvelles actions vers les communes.

* **Aménagement des terrains Mairie et Bois de Chaucenne**

Un dossier de maîtrise d'œuvre a été fourni par la société Garance Paysage dans le cadre de l'étude d'aménagement des deux terrains.

Délibération :

La proposition est retenue pour un montant de 5 945 €.

Vote pour à l'unanimité.

Une régularisation des limites de propriété de M. Millet sera faite ; récupération de 0,22 ares le long de la Lanterne en compensation du mur mal positionné.

Bornage du terrain pour 572 € et passage devant le notaire.

M. Stehly qui a un droit de passage pour accès à son terrain souhaite pouvoir le prolonger plus bas sur le terrain communal pour accéder à sa parcelle, une réflexion est en cours sur cette demande.

* **Future révision du POS**

Un premier contact a été pris avec l'Audab dans le cadre de la révision du POS. Celle-ci s'est déroulée en présence de représentants de l'Audab, de la DDEA et de l'Agence foncière et a permis d'expliquer la procédure de passage d'un PLU vers un POS.

L'Audab présentera le 26 juin l'état actuel de l'urbanisme sur la commune, et le 24 juillet un début de projet 'village' pour les années à venir.

* Halte garderie

Présentation de la fréquentation de la halte depuis trois ans, celle-ci semble rester à un niveau stable. Le vendredi après-midi est beaucoup moins fréquenté que les matinées de la semaine. La proposition d'ouvrir la halte le jeudi matin au lieu du vendredi après-midi est retenue.

Les contrats de la Directrice et d'Amandine arrivent à échéance fin août, un recrutement d'un poste CAE est en cours pour remplacer Amandine.

Délibération :

Renouvellement du contrat de la directrice pour un an.

Vote pour à l'unanimité.

* Lotissement du Château d'eau

Les espaces verts de ce lotissement sont repris dans le domaine communal, suite à la remise en état d'un banc.

Vote pour à l'unanimité.

Délibérations :

* Nomination d'un correspondant défense

Proposition de nommer Ph. Tisserand.

Vote pour à l'unanimité.

* Attribution des logements communaux

Attribution du T3 à David Bresson et Marie Bruyant, le T4 à Eric Soudagne et Karine Lansonneur.

Vote pour à l'unanimité.

* Fédération nationale des communes forestières

Par un courrier la fédération demande aux communes adhérentes de prendre une délibération pour le maintien des agents, intensification et le soutien de la filière bois, etc. La demande concernant 'l'intensification des politiques territoriales de la forêt et du bois qui doivent constituer l'axe prioritaire du plan de la filière' est supprimée par souci de cohérence avec les politiques européennes visant la mise en œuvre d'une gestion durable de la forêt et notamment de la préservation du retour de la biomasse au sol forestier.

Vote pour à l'unanimité avec le texte supprimé et explication jointe.

* Encaissement de chèques

- Chèque en provenance de RFF (3 301,93 €) pour un supplément de bois coupé.

Vote pour à l'unanimité.

- Chèque en provenance de Groupama (603,59 €) en remboursement des frais de remise en état de la porte du local communal suite à effraction.

Vote pour à l'unanimité.

* Etude CAGB accès des bâtiments publics

La commune de Chaucenne s'inscrit dans la démarche de la CAGB pour réaliser l'étude, pour le coût de 1 € par habitant.

Vote pour à l'unanimité.

*** Modification d'imputation**

Inscription en dépense 6,50 € et en recette 6,50 € suite à une erreur de facturation eau.
Vote pour à l'unanimité.

*** Modification de compte**

A la demande du percepteur une modification des comptes sera faite de façon à récupérer la TVA de 2007 sur la fin des travaux RD 8. Cette modification permettra de récupérer environ 4 000 €.

Vote pour à l'unanimité.

*** Régularisations**

- Suite au passage 'agent d'administration 1^{er} classe' de Françoise Poirey, une délibération doit être prise pour fixer le taux de promotion dans sa catégorie à 100 %.

Vote pour à l'unanimité.

- Une convention de travail entre la Mairie et le CAUE est à établir dans le cadre de la consultation du CAUE sur la réfection de la toiture de l'église.

Vote pour à l'unanimité.

- Cotisation Intermed : le Conseil municipal propose de verser une cotisation de 10 €.

L'ordre du jour terminé, la séance est levée le 16 juin à 00 h 45.